

République du Sénégal
Un peuple - un but - une foi

N°.....

Ministère de la justice

Direction des Affaires Criminelles

Arrêté ministériel
Portant nomination des membres du Comité Sénégalais des droits de l'Homme.

L e Ministre d'État, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

VU la constitution ;

VU la loi n°97-04 du 10 mars 1997 relative au Comité Sénégalais des droits de l'Homme notamment en ses articles 4 et 6 ;

Vu le décret n°2004-561 du 21 avril 2004 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n°2007-300 du 27 février 2007 portant réaménagement du gouvernement ;

VU le décret n°2007-300 du 06 mars 2007 portant répartition de services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et de sociétés à participation publique entre la Présidence , la Primature et les ministères ;

Sur le rapport du grade des sceaux, Ministre de la justice,

Arrête :

Article premier.- Sont nommés membres du Comité Sénégalais des droits de l'Homme :

I/ ASSOCIATION PRIVEES LES PLUS REPRESENTATIVES, COMPETENTES EN MATIERE DE DROIT DE L'HOMME, OU PLUS GENERALEMENT POURSUIVANT DES BUTS HUMANITAIRES.

O.N.D.H : Titulaire : Djibril BADIANE
Suppléant : Ousmane NDIAYE

R.A.D.D.H.O : Titulaire : Sadikh NIASS
Suppléante : Fatou Kama MARONE

R.A.D.I : Titulaire : Oulimata GAYE
Suppléant : Kabir NDIAYE

C.A.E.D.H.U : Titulaire : Fatou Dème DIOUF
Suppléant : Alpha WANE

EDEN : Titulaire : Mame Gor DIOUF

Suppléante : Ndioba DIOME

GRA-REDEP : Titulaire : Gaspard Onokoko ONOSAL
Suppléant : Ababacar KAMARA

ASERJ : Titulaire : El Hadji Malick SOW
Suppléant : Alioune NDIAYE

ASSAD : Titulaire : Baye Omar GUEYE
Suppléant : Lamine NGOM

II/ ASSEMBLEE NATIONALE

Titulaire : Aly LO
Abdoulaye DRAME
Maître Wagane FAYE
Suppléant: Babary COLY
Oumou Kalsoume CISSE
Madia DIOP

III/ CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Titulaire : Babacar KANTE
Suppléant : Mamadou Kikou NDIAYE

IV/ CONSEIL D'ETAT

Titulaire : Omar GAYE
Suppléant : Abdoul Khadir DIOP

V/COUR DE CASSATION

Titulaire : Papa Makha NDIAYE
Suppléant : Mamadou Abdoulaye DIOUF

VI/LE CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

Titulaire : Ousmane SEYE
Suppléant : Thierno Seydou Nourou GUEYE

VII/ BARREAU

Titulaire : Massata MBAYE
Suppléant : Demba Ciré BATHILY

IX/ MEDIATURE

Titulaire : Ousmane NDOYE
Suppléant : Abdou Jhadre WADE

XI/UNIVERSITE

Titulaire : Isaac Yancoba NDIAYE
Suppléant : Ndiaw DIOUF

CONSEIL NATIONAL DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL

Titulaire : Nancy Ngom NDIAYE
Suppléant : Omar SARR

XII/ORGANISATION SYNDICALES LES PLUS REPRESENTATIVES

C.N.T.S Titulaire : El Hadji Khar NDIAYE
 Suppléante : Ndeye Camara YOUM

U.N.S.A.S Titulaire : Mademba SOCK
 Suppléant : Moussa SAMB

XIII/ INSTITUT UNIVERSITAIRE DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PAIX

Titulaire : Amsatou Sow SIDIBE
Suppléant : Vincent OUAGADJIO

XIV/ORGANISATION FEMININES LES PLUS REPRESENTATIVES

La Fédération des Associations Féminines du Sénégal (FAFS)

Titulaire : Abibatou NDIAYE
Suppléant : Astou Fall NIANG

Le Comité de Lutte contre les Violences faites aux Femmes (CLVF)

Titulaire : Ndeye Ndiaya NDOYE
Suppléant : Fatou THIOUNE

XV/ADMINISTRATION

Ministère de la Justice

Titulaire : Ahmadou TALL
Suppléant : Moustapha KA

Ministère de l'Intérieur

Titulaire : Ndeye Elisabeth DIAW
Suppléant : El Hadji Malick CISSE

Ministère des Forces Armées

Titulaire : Colonel El Hadji Mamadou DIA
Suppléant : Commandant Ibrahima SAMBOU

Ministère des Affaires Etrangères

Titulaire : Cheikh Tidiane THIAM
Suppléant :

Ministère de la Communication :

Titulaire : Salla DIOR

Suppléant : Mamadou KASSE

Article 2 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Dakar, le 29 mars 2007

Cheikh Tidiane Sy